

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU C.C.A.S.
Commune de Boulieu-lès-Annonay**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS et le 06 décembre à 17 heures 30, le CCAS de Boulieu-Lès-Annonay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Christelle ETIENNE, Vice-présidente, après convocation régulièrement faite le 29 novembre 2023.

Présents :

Christelle ETIENNE, Viviane LASCOMBE, Nadège ROCHE, Martine ROUMEZY, Patrick SAVIDES, Guy VITOUX

Absents excusés :

Damien BAYLE
Bedra BELLAHCENE
René BERNE
Mikaël DUBICKI (pouvoir à Christelle ETIENNE)
Marlène POULENARD
Christophe REY

En Exercice : 12
Présents : 6
Absents : 6
- dont représentés : 1

Secrétaire de séance : Mme Martine ROUMEZY

La condition de quorum étant remplie, le Conseil d'Administration peut délibérer.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 septembre 2023

1- Demande d'aide exceptionnelle

2- Demande d'aide exceptionnelle

Arrêt du procès-verbal du CCAS du 25 septembre 2023

Le CCAS, après consultation des membres, arrête **à l'unanimité**, le PV du 25 septembre 2023

1- Demande d'aide exceptionnelle (Délibération 2023-11)

Madame Christelle ETIENNE présente le dossier de Madame X, transmis par la Centre Médico-Social du secteur et la demande d'aide exceptionnelle pour une prise en charge de frais vétérinaires.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, **à l'unanimité :**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à accorder une aide exceptionnelle à Madame X de **250 €** pour un secours alimentaire.

2- Demande d'aide exceptionnelle (Délibération 2023-12)

Madame Christelle ETIENNE propose une aide exceptionnelle à Madame X pour une prise en charge d'une partie de sa formation BAFA.

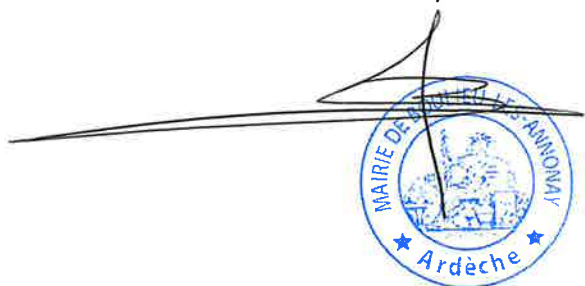
Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à accorder une aide exceptionnelle à Madame X de **200 €** pour une prise en charge d'une partie de sa formation BAFA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h50

Procès-verbal approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés en séance du CCAS du 09 avril 2024

Le Président, Damien BAYLE

The image shows a handwritten signature in black ink that extends across the page. Below the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text "MAIRIE DE ANNOVAY-LE-VIEUX" around the top edge and "Ardèche" at the bottom. In the center of the stamp is a small illustration of a landscape with a building and trees.

La secrétaire, Martine ROUMEZY

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Roumezy", written in a cursive style.